



CONSEIL DE QUARTIER

DE SAINT-ÉMILE

7^{ème} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE

Mardi 25 novembre 2025 à 19 h 15

Conseil de quartier de Saint-Émile

Rencontre au Centre communautaire de Saint-Émile

2200, rue de la Faune, salle ABC

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme Manon Therrien
Mme Christine Bernier
M. Christophe Gagné
Mme Désirée Nsanzabera

Présidente
Administratrice
Administrateur
Administratrice

ÉTAIT PRÉSENT EN LIGNE

M. Claude Lavoie

Trésorier

ÉTAIENT ABSENTS

M. Samuel Dufresne
Mme Josserande Lord Dzab Massaha
Mme Sophie Verret

Secrétaire
Administratrice
Administratrice

Il y avait quorum : oui

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Maxime Thibeault
M. Marc Roussin

Conseiller en consultations publiques
Conseiller municipal du district de Lac-
Saint-Charles Saint-Émile

Aucun citoyen n'était présent.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19 h 15.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sophie Verret et appuyé par Mme Christine Bernier d'adopter l'ordre du jour avec les modifications connues.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Marc Roussin, nouveau conseiller municipal, ainsi que les membres du conseil de quartier se présentent à tour de rôle.

Mme Sophie Verret informe le comité de son départ du poste d'administratrice du conseil de quartier, et ce, dès maintenant.

M. Claude Lavoie indique que, pour sa part, ce sera sa dernière assemblée et que, par la suite, il quittera ses fonctions de trésorier. M. Christophe Gagné mentionne son intérêt pour ce poste.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

La période est annulée.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 OCTOBRE 2025

Mme Désirée Nsanzabera propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil de quartier du 28 octobre 2025 avec les modifications apportées.

Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Maxime Thibeault indique qu'une nouvelle secrétaire a été trouvée pour rédiger les procès-verbaux. Elle se nomme Geneviève L'Écuyer.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Résolution CQSE - 25 - CA - 23

Décoration de Noël

Réponse du Service des loisirs : La demande de décorations a été enregistrée et prise en considération. Toutefois, pour cette année, les seules décorations qui seront installées sont les boules de neige devant le bureau d'arrondissement, le sapin à la place de l'Université du Québec à St-Roch et les décorations de la place d'Youville.

7. TRÉSORERIE

M. Claude Lavoie mentionne qu'il y a eu un retour de 921,17 \$ sur le paiement de 1721,17 \$ pour le dossier de la Biodiversité. Il informe qu'il y a un total de 8 893,81 \$ dans le compte du conseil de quartier pour les dossiers suivants : la sécurité routière; la biodiversité et les dépenses de fonctionnement.

Résolution CQSE - 25 - CA - 24

Rémunération de la secrétaire de soutien

M. Thibeault explique que la moyenne des sommes chargées pour rédiger un procès-verbal est de 125,00 \$. Il demande de revoir à la hausse le 100,00 \$ actuellement payé, pour le situer davantage dans cette moyenne. Mme Désirée Nsanzabera indique qu'éventuellement, le montant payé pourrait être ajusté annuellement avec l'indexation du coût de la vie.

Le conseil de quartier prend la résolution d'ajuster le salaire de la secrétaire de soutien à 125,00 \$ par rédaction de procès-verbal.

M. Christophe Gagné propose.

Mme Manon Therrien seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 25 - CA - 25

Païement des frais de secrétariat

Mme Manon Therrien demande une résolution pour le paiement de 125,00 \$ à Mme Geneviève L'Écuyer pour frais de secrétariat du procès-verbal du 28 octobre 2025. Le paiement se fera par chèque.

Mme Christine Bernier propose.

Mme Claude Lavoie seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 25 - CA - 26

Remboursement du cadeau et des fleurs pour Henriette Lafond

Mme Manon Therrien indique avoir remis les fleurs et la carte-cadeau à Mme Henriette Lafond. Elle a avancé les fonds pour l'achat des cadeaux pour un coût total de 222,39 \$.

Le conseil de quartier autorise le remboursement de 222,39 \$ par chèque (no 92) à Mme Manon Therrien.

Mme Claude Lavoie propose.

Mme Désirée Nsanzabera appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. DOSSIERS EN COURS

1. Programme de soutien aux conseils de quartier en faveur de la biodiversité.

Mme Christine Bernier indique que l'organisme La Pieuvre a fait les démarches auprès de l'école Beauséjour pour le jardin de biodiversité. La Ville de Québec a fait savoir qu'elle n'est pas satisfaite de ce qui a été proposé et elle se questionne sur l'emplacement choisi. Mme Bernier invite la ville de Québec à avoir plus de flexibilité. La Pieuvre a fait les ajustements demandés sur sa proposition et un retour est attendu par la Ville de Québec.

Elle indique que, pour recevoir un nouveau budget pour l'année 2026-2027, la demande doit être déposée pour le 15 janvier 2026. C'est l'école L'Étoile du Nord qui a été sélectionnée pour l'année 2026.

Résolution CQSE - 25 - CA – 27

Mme Christine Bernier propose la résolution que le conseil de quartier l'autorise à faire le dépôt du projet favorisant la biodiversité pour l'année 2026-2027, et ce, avant le 15 janvier 2026.

Mme Christine Bernier propose.

M. Christophe Gagné appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. 100^eme de Saint-Émile – Panneaux commémoratifs

M. Samuel Dufresne est absent. Mme Manon Therrien communiquera avec lui pour faire le suivi dans ce dossier.

3. Programme de mobilisation à la sécurité routière

Mme Sophie Verret ayant quitté le conseil de quartier ce même jour, Mme Manon Therrien propose de faire un tableau des données reçues et de reporter ce point au mois de janvier 2026.

M. Maxime Thibeault informe que la Ville de Québec attend d'avoir la nouvelle image de marque du conseil de quartier pour mettre celle-ci sur les pancartes.

4. Révision des limites du quartier (suivi de la résolution CQSE - 24 - CA – 22 modifié)

M. Maxime Thibeault informe que ce dossier était en point d'arrêt au **Service de greffes et archives** qui devaient mener le processus de révision réglementaire. Après vérification, comme il n'y a pas d'autre besoin de révision dans d'autres quartiers, M. Maxime Thibeault indique qu'il peut maintenant procéder avec le **Service de greffes et archives** pour faire la demande de révision de règlement. Le nouveau découpage du quartier sera le même que celui du district électoral. Il mentionne qu'une consultation devra éventuellement être tenue sur le sujet.

Mme Christine Bernier rappelle qu'en 2024, il y avait eu une demande d'intégrer la rue d'Awasis au quartier de Saint-Émile. Mme Manon Therrien indique qu'il faut également faire l'ajout du nouveau quartier qui est en développement.

9. AFFAIRES NOUVELLES

Dates de la rencontre du mois de décembre 2025

Le conseil de quartier s'entend pour annuler la rencontre prévue le 23 décembre prochain, considérant qu'il n'y aura pas quorum.

10. CORRESPONDANCE

Invitation à une rencontre de toutes les présidences des conseils de quartier

Mme Manon Therrien indique qu'elle a reçu une convocation de la part de M. Bertrand Gemme pour participer à une rencontre de toutes les présidences des conseils de quartier. Cette rencontre qui devait avoir lieu le 4 décembre a été reportée au 16 décembre prochain.

Activité de reconnaissance et de lancement de l'image de marque des conseils de quartier

M. Thibeault informe qu'un comité aviseur, composé de membres de différents conseils de quartier, avait été mis en place afin de revoir l'image de marque des conseils de quartier. Il indique que le nouveau logo servira à mieux se démarquer sur les différents outils, tels que les ordres du jour, les procès-verbaux, les rapports, les mémoires, etc.

Comme ils ont maintenant terminé le projet, la ville de Québec souhaite présenter cette nouvelle image de marque aux différents conseils de quartier. Cette activité aura lieu le 4 décembre 2025 à partir de 18 h à l'hôtel de ville de Saint-Émile. L'invitation est pour toutes les personnes administratrices et il n'y a aucune limite pour le nombre de présences. Les membres du comité pourront y assister en présence ou en virtuel. M. Thibeault indique que le remboursement des frais de déplacement pourra être remboursé à même le budget de fonctionnement du conseil.

DIVERS

Parc sur la rue de l'Apogée (suivi de la résolution CQSE - 24 - CA – 34)

M. Maxime Thibeault indique que le dossier est en cours d'approbation auprès des autorités.

Mme Christine explique la situation à M. Marc Roussin afin qu'il puisse prendre acte, car le dossier est sur la table depuis déjà deux ans et demi.

Résolution CQSE - 25 - CA - 28

Modification de la date de la rencontre du mois de janvier 2026

Considérant qu'il n'y aura pas quorum, le conseil de quartier propose que la rencontre prévue le 27 janvier 2026 ait lieu le mardi 3 février 2026 à la même heure.

Mme Manon Therrien propose.

Mme Désirée Nsanzabera appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 20 h 36.

Procès-verbal rédigé par Mme Geneviève L'Écuyer et révisé par Mme Manon Therrien.

Manon Therrien, présidente

Les résolutions concernées et les réponses de la Ville sont recopiées en annexe à la fin du document.

ANNEXE RÉOLUTIONS

Résolution CQSE - 24 - CA - 22

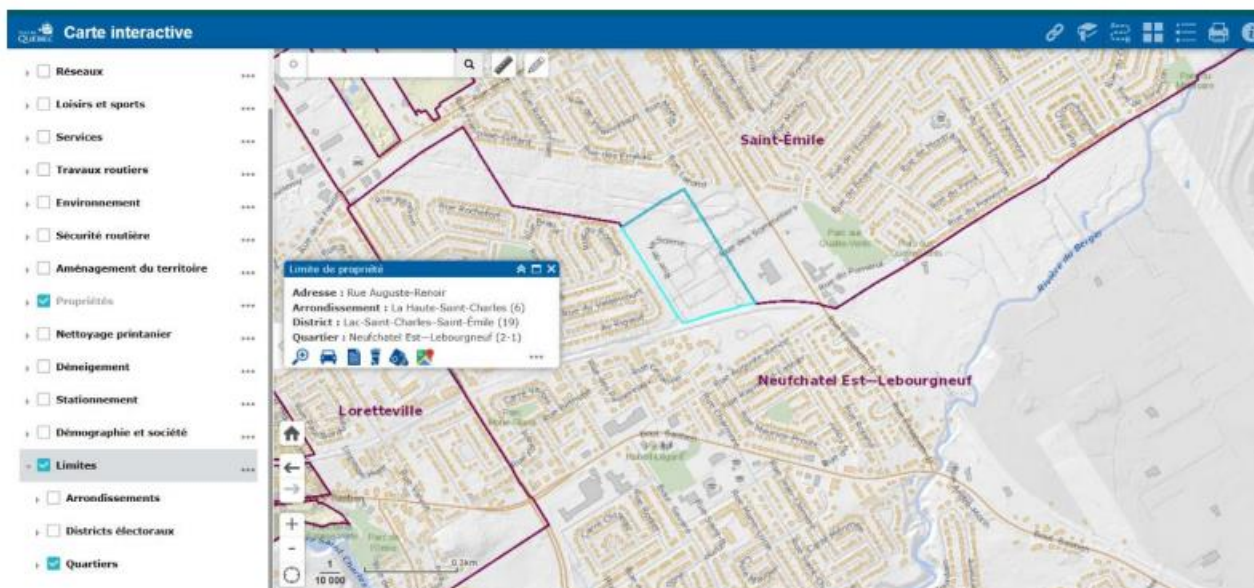
Transfert des terrains au sud de la piste cyclable Le conseil n'a pas eu de réponse. Pour les transferts de terrains, il faut modifier la carte de la Ville.

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Émile, tenue le 28 mai 2024, 19 h, au Centre communautaire Saint-Émile. Il y avait quorum.

RÉSOLUTION CQSE - 24 - CA - 22 modifiée.

- Considérant le changement de vocation du site de la Scierie Leduc pour un développement résidentiel d'envergure;
- Considérant que la majorité des résidents utiliseront les infrastructures de Saint-Émile;
- Considérant que naturellement, ce secteur aurait plus d'affinités à appartenir au secteur de Saint-Émile;
- Considérant que cette portion est actuellement située dans le quartier de Neuchâtel-Est-Lebourgneuf;
- Considérant que pour cette zone qui impactera plus le quartier de Saint-Émile, c'est le Conseil de quartier de Neuchâtel-Est-Lebourgneuf qui est actuellement consulté;

Le Conseil de quartier demande un redécoupage afin que le terrain de l'ancienne Scierie Leduc, soit le lot 1 116 736 du cadastre du Québec (zone en bleu ci-dessous), soit transféré au secteur du quartier de Saint-Émile.



Mme Geneviève Lemieux propose.

Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Réponse du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement : Les limites des arrondissements de la Ville de Québec sont identifiées à l'annexe B de la Charte de la Ville de Québec, qui est une loi du Gouvernement du Québec. Conséquemment, seule l'Assemblée nationale du Québec peut modifier la loi et venir y inscrire de nouvelles délimitations.

Mme Sayana Khuon

Conseillère en consultations publiques

Résolution CQSE - 24 - CA – 22 modifié (suivi)

Révision des limites du quartier

M. Maxime Thibeault informe que le dossier était au point d'arrêt au Service de greffes et archives qui devaient mener le processus de révision réglementaire. Après vérification, comme il n'y a pas d'autre besoin de révision dans d'autres quartiers, M. Maxime Thibeault indique qu'il peut maintenant procéder avec le Service de greffes et archives pour faire la demande de révision de règlement. Le nouveau découpage du quartier sera le même que celui du district électoral. Il mentionne qu'une consultation devra éventuellement être tenue sur le sujet.

Mme Christine Bernier rappelle qu'en 2024, il y avait eu une demande d'intégrer la rue d'Awasis au quartier de Saint-Émile. Mme Manon Therrien indique qu'il faut également faire l'ajout du nouveau quartier qui est en développement.

Résolution CQSE - 24 - CA - 34

Questions concernant le parc au 7000, rue de l'Apogée

- Considérant la présentation du mois d'avril sur le choix de terrains pour l'aménagement d'un parc;
- Considérant que le conseil n'a pas reçu de mise à jour pour le choix d'un terrain;
- Considérant que le terrain situé au 7000 rue de l'Apogée a une servitude;

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la Ville de faire une mise à jour de leur démarche. De préciser s'il y a bien une servitude sur ce terrain et quelles sont les implications de cette servitude pour l'aménagement d'un parc.

M. Samuel Dufresne propose.

Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 24 - CA – 34 (suivi)

Parc sur la rue de l'Apogée

M. Maxime Thibeault indique que le dossier est en cours d'approbation auprès des autorités.

Mme Christine explique la situation à M. Marc Roussin afin qu'il puisse prendre acte, car le dossier est sur la table depuis déjà deux ans et demi.

Résolution CQSE - 25 - CA - 23

Décoration de Noël

Le conseil de quartier demande que la Ville de Saint-Émile regarde la possibilité de mettre des lumières de Noël dans le sapin au coin des rues Lapierre et de la Faune. En plus du sapin, le Conseil demande plus de décorations à Saint-Émile, par exemple, décorer le centre communautaire autant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les arbres aux alentours, mettre des couronnes sur les lumières des rues de la Faune et de Lapierre ainsi que d'autres idées provenant de la Ville pour décorer Saint-Émile.

Mme Désirée Nsanzabera propos.

Mme Manon Therrien appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Réponse du Service des loisirs : La demande de décorations a été enregistrée et prise en considération. Toutefois, pour cette année, les seules décorations qui seront installées sont les boules de neige devant le bureau d'arrondissement, le sapin à la place de l'Université du Québec à St-Roch et les décorations de la place d'Youville.

Résolution CQSE - 25 - CA - 24

Rémunération de la secrétaire de soutien

M. Thibeault explique que la moyenne des sommes chargées pour rédiger un procès-verbal est de 125,00 \$. Il demande de revoir à la hausse le 100,00 \$ actuellement payé, pour le situer davantage dans cette moyenne. Mme Désirée Nsanzabera indique qu'éventuellement, le montant payé pourrait être ajusté annuellement avec l'indexation du coût de la vie.

Le conseil de quartier prend la résolution d'ajuster le salaire de la secrétaire de soutien à 125,00 \$ par rédaction de procès-verbal.

M. Christophe Gagné propose.

Mme Manon Therrien seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 25 - CA - 25

Paiement des frais de secrétariat

Mme Manon Therrien demande une résolution pour le paiement de 125,00 \$ à Mme Geneviève L'Écuyer pour frais de secrétariat du procès-verbal du 28 octobre 2025. Le paiement se fera par chèque.

Mme Christine Bernier propose.

Mme Claude Lavoie seconde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 25 - CA - 26

Remboursement du cadeau et des fleurs pour Henriette Lafond

Mme Manon Therrien indique avoir remis les fleurs et la carte-cadeau à Mme Henriette Lafond. Elle a avancé les fonds pour l'achat des cadeaux pour un coût total de 222,39 \$.

Le conseil de quartier autorise le remboursement de 222,39 \$ par chèque (no 92) à Mme Manon Therrien.

Mme Claude Lavoie propose.

Mme Désirée Nsanzabera appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 25 - CA – 27

Mme Christine Bernier propose la résolution que le conseil de quartier l'autorise à faire le dépôt du projet favorisant la biodiversité pour l'année 2026-2027, et ce, avant le 15 janvier 2026.

Mme Christine Bernier propose.

M. Christophe Gagné appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 25 - CA - 28

Modification de la date de la rencontre du mois de janvier 2026

Considérant qu'il n'y aura pas quorum, le conseil de quartier propose que la rencontre prévue le 27 janvier 2026 ait lieu le mardi 3 février 2026 à la même heure.

Mme Manon Therrien propose.

Mme Désirée Nsanzabera appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.